



FORMATION NIVEAU 3 RNCP

# CQP Maitre de maison en secteur social, médico-social et sanitaire

Accompagnement personnalisé

Formateurs issu du terrain

Promotions à taille humaine

Studio pédagogique

Plateforme LMS

Excellents résultats

Proximité des transports

## RNCP/RS

- Formation CQP Maitre de maison en secteur social, médico-social et sanitaire (niveau 3 RNCP)
- Enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) depuis le 27/03/2023 numéro RNCP37424 (France Compétences)
- Le certificateur de cette formation est la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle (CPNEFP)

## PREREQUIS

- Savoir lire et écrire (Savoirs de base Niveau 1)
- Comprendre les consignes écrites et orales

## MISSIONS

Le maitre de maison exerce trois grands types d'activités :

- Il adapte le cadre de vie et réalise les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable
- Il accompagne les personnes dans les actes de la vie courante
- Il participe à l'équipe pluri professionnelle

### Codes RNCP

RNCP37424

### Voies d'accès

- En formation initiale (financement Région)
- En situation d'emploi ou en cours d'emploi hors secteur (OPCO)
- Ce cursus est accessible, entièrement ou par bloc de compétences

### Prochaine session

- Paris sud : **27/10/2025**

### Durée

- Dans son intégralité, ce cursus de formation comporte un total de 238h de formation théoriques réparties sur 9 mois
- Pour les candidats hors secteur : 10 jours PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) et 210h sur le terrain professionnel

### Contact pour toute question

Paris sud : **01 41 13 48 23**

[formation.paris@initiatives.asso.fr](mailto:formation.paris@initiatives.asso.fr)

### Informations





## OBJECTIFS

Les compétences attendues en fin de formation sont les suivantes :

- Adapter, sécuriser le cadre de vie,
- Accompagner des personnes,
- Participer à l'équipe pluri-professionnelle,

Le programme de formation permettant d'atteindre les objectifs est le suivant :

- Bloc de compétences 1 (BC 1) : Adaptation, qualité, sécurité du cadre de vie : 77h
- Bloc de compétences 2 (BC 2) : Accompagnement des personnes : 84h
- Bloc de compétences 3 (BC 3) : Participation à l'équipe pluri-professionnel 49h
- Jusqu'à 35h d'accompagnement

## MODALITES D'INSCRIPTION

Pour candidater à cette formation :

1. S'inscrire à une réunion d'information collective ici :  
<https://initiatives.asso.fr/formation/formation-maitre-maitresse-maison/#reunioninformation>
2. Télécharger et compléter le dossier de candidature avec toutes les pièces justificatives :  
[https://initiatives.asso.fr/wp-content/uploads/pdf/formation/admission/INITIATIVES\\_FORMATION\\_DOSSIER\\_CANDIDATURE\\_COMMUN.pdf](https://initiatives.asso.fr/wp-content/uploads/pdf/formation/admission/INITIATIVES_FORMATION_DOSSIER_CANDIDATURE_COMMUN.pdf)
3. Déposer ou envoyer votre dossier de candidature complété au choix :
  1. **Courrier** : INITIATIVES FORMATION - 43 boulevard du maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE
  2. **Email** : [formation.paris@initiatives.asso.fr](mailto:formation.paris@initiatives.asso.fr)
4. Participer à une épreuve d'admission : lecture d'un article du secteur, suivi d'un questionnaire

## ALLEGEMENT ET DISPENSES

Des allègements et/ou dispenses de formation sont possibles si vous êtes titulaire du diplôme **Surveillant de nuit** (BC2 et BC3)

## TARIFS

Tarifs disponibles ici : <https://initiatives.asso.fr/maitre-de-maison-2#telechargerdocuments>

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont téléchargeables ici : <https://initiatives.asso.fr/conditions-generales-de-vente/>



## RENSEIGNEMENTS / RECLAMATIONS

- INITIATIVES : 01 41 13 48 23 - [formation.paris@initiatives.asso.fr](mailto:formation.paris@initiatives.asso.fr)
- Yoann HAMET, coordinateur pédagogique
- Formulaire de réclamation : <https://initiatives.asso.fr/reclamation/>

## METHODES MOBILISEES

Pédagogie théorique avec cas pratiques

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Plans de cours et ressources disponibles sur plateforme LMS avec abonnements revues et ouvrages (Cairn, Universalis, ASH...)

## MODALITES D'ÉVALUATION

- Contrôle continu avec exercices et entretiens sur l'acquisition des compétences et connaissances
- Quiz réguliers sur l'acquisition des connaissances
- Entretiens individuels en cours de formation sur le positionnement professionnel visé
- Certifications par BC, avec mise en situation professionnelle reconstituée permettant de vérifier les compétences mises en œuvre dans l'organisation et la réalisation des rondes
- Un jury d'évaluation pour trois blocs devant lequel le candidat devra présenter à l'oral, voire sur la base d'un écrit, son contexte d'exercice, analyser une situation d'accompagnement et analyser une étude de cas choisie par le jury sur le travail de nuit.

## ACCESSIBILITE

- Nos formations sont ouvertes à tous
- Si vous avez des **besoins spécifiques d'adaptation de la formation**, notamment en raison de situations de handicap, merci d'écrire à Mme Claire LE LAGADEC par email à [clelagadec@initiatives.asso.fr](mailto:clelagadec@initiatives.asso.fr)
- Il est important de nous indiquer si vos besoins impactent la durée des évaluations et les modalités de formation afin que nous ayons le temps de nous adapter.

## APRES VOTRE FORMATION

Le titre professionnel obtenu équivaut réglementairement aux diplômes ou titres professionnels suivants :

**RNCP5983 - Surveillant - visiteur de nuit en secteur social et médico-social**

Le titulaire de ce titre professionnel peut envisager :

- Des passerelles vers la formation suivante : Surveillant de nuit
- Une suite classique de parcours vers la formation suivante : Moniteur-éducateur
- D'exercer les carrières et métiers suivants : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant, Assistant de Vie aux Familles, Auxiliaire de Puériculture...



## CHIFFRES CLES

ANNEE DE REFERENCE : 2024

### Formations conduisant à une certification professionnelle

- Nombre de personnes susceptibles d'être présentées à l'examen : 11
- Taux de présentation à l'examen 100 %
- Taux de bénéficiaires admis aux certifications : 100 %
- Taux d'abandons : 0%
- Taux d'insertion global à 6 mois : 97 % (sources France compétences 2021)

### Participants contactés pour répondre à une enquête de satisfaction : 11

- Dont 11 participants ont répondu à l'enquête, soit 100%
- Dont 11 participants se sont déclarés satisfaits de leur formation, soit 100 %